Projecteur halogène solaire avec détecteur de mouvement

PE-5490-675

Chère cliente, cher client,
Nous vous remercions pour le choix de ce projecteur halogène solaire avec détecteur de mouvement. Ce projecteur ultra-lumineux est équipé d'un capteur infrarouge (PIR) très performant. Celui-ci réagit à la chaleur du corps et allume la lumière automatiquement dans l'obscurité. En outre, le projecteur dispose d'un angle de détection de 180° et d'une portée de jusqu'à 7 mètres. Afin d'utiliser au mieux votre nouveau produit, veuillez lire attentivement ce mode d'emploi et respecter les consignes et astuces suivantes.

Contenu
- Projecteur halogène solaire
- Cellule solaire externe (125 × 160 mm) avec câble de connexion (env. 5 m)
- Batterie intégrée
- Tube halogène (G4, 6 V, 10 W)
- Matériel de montage
- Mode d'emploi

Description du produit

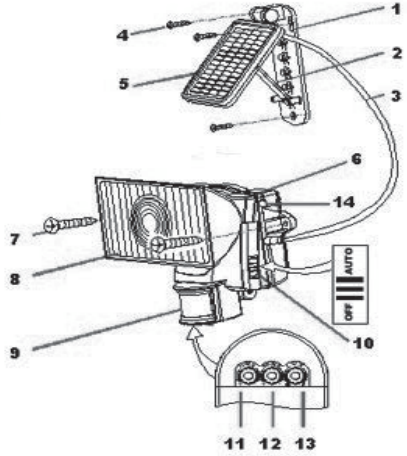

1. Baguette de montage
2. Support
3. Câble d'alimentation
4. Vis de fixation
5. Cellule solaire
6. Unité de l'accumulateur
7. Vis de fixation pour l'unité principale
8. Cache de la lampe
9. Détecteur de mouvement infrarouge
10. Interrupteur Marche/Arrêt
11. Réglage de la durée d'éclairage
12. Réglage de la sensibilité
13. Réglage de la luminosité
14. Prise pour l'adaptateur secteur externe

Caractéristiques du produit
- Alimentation électrique par énergie solaire
- Détecteur de mouvement : infrarouge passif, angle de détection 180°, portée jusqu'à 7 mètres
- Puissance de la cellule solaire : jusqu'à 1,3 W (avec un rayonnement solaire optimal)
- Accumulateur : batterie au plomb 6 V, 4 Ah (intégrée, ne peut pas être remplacée par l'utilisateur)
- Ampoule : 10 W / Tube halogène 6 V
- Durée d'éclairage réglable
- Circuit de protection intégré pour éviter la surcharge
- Protégé contre les chutes verticales de gouttes d'eau (indice de protection IP21)
- Température de fonctionnement : 0 °C à 40 °C

INFORMATION PRÉALABLE IMPORTANTE :
Avant d'allumer la lampe, rechargez l'accumulateur intégré en l'exposant à la lumière directe du soleil pendant 3 jours. C'est le seul moyen de garantir que l'accumulateur soit complètement chargé.

Montage de la cellule solaire et de l'unité principale
- **Unité principale**

L'unité principale comprend la lampe, le détecteur de mouvement et l'accumulateur.
Lors du montage, tenez compte du fait que le détecteur de mouvement a une portée d'environ 7 mètres (vers l'avant) et un angle de détection d'environ 180° (à l'horizontale). Fixez toujours l'unité principale sur une surface stable à l'aide des vis de fixation fournies.

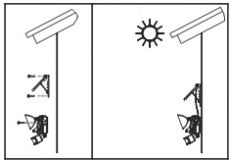

- **Cellule solaire**

La cellule solaire alimente l'accumulateur intégré en électricité provenant de l'énergie solaire. Plus la cellule solaire est exposée à la lumière directe du soleil, plus elle est rechargée. Utilisez les vis de fixation fournies pour fixer la cellule solaire sur un support solide. Après le montage, vous pouvez régler la cellule solaire pour obtenir un angle d'exposition au soleil optimal, et la fixer dans cette position. Amenez maintenant le câble d'alimentation jusqu'à l'unité principale et branchez-le à cet endroit.
Il y a deux points importants à respecter lors du montage :
- La cellule solaire accumule la lumière du soleil et doit donc être exposée à la lumière directe du soleil plusieurs heures par jour.
- L'unité principale avec la lampe ne résiste pas à l'eau. Elle doit donc être montée dans un endroit protégé des intempéries.

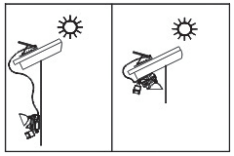

Derniers ajustements et mise en marche
Après avoir correctement fixé et branché tous les éléments, vous pouvez mettre en marche le projecteur halogène solaire.
Allumez d'abord l'unité principale. L'interrupteur se trouve sur le côté, avec les fonctions OFF (éteint) et AUTO (fonctionnement automatique).

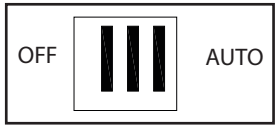

AUTO est le mode de fonctionnement normal. Placez l'interrupteur sur AUTO pour allumer la lampe solaire.
OFF éteint le projecteur halogène. Si la lampe solaire est transportée ou n'est pas utilisée pendant une durée prolongée, il est conseillé de l'éteindre. Laissez l'interrupteur sur OFF lors du premier rechargement (d'une durée de 3 jours). L'accumulateur intégré est alors rechargé sans que la lampe soit activée. Laissez l'interrupteur sur OFF pendant les 3 premiers jours.

- **Réglage précis du détecteur de mouvement**

Sous le détecteur de mouvements se trouvent 3 boutons de réglage, qui permettent de régler respectivement la durée d'éclairage, la sensibilité et la luminosité.

TIME : Le bouton situé à gauche et permettant de régler la durée d'éclairage porte l'inscription TIME. Vous pouvez ici définir combien de temps la lumière doit rester allumée après que le détecteur ait perçu un mouvement. La plage de réglage possible va de 10 secondes à une minute.
Une fois que la lumière a été activée par le détecteur de mouvements, le décompte commence. Une fois la durée écoulée, la lumière s'éteint automatiquement. Si, pendant le décompte, un nouveau mouvement est détecté, le décompte reprend depuis le début.

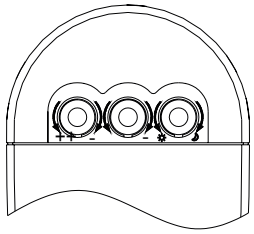

SENS : Le bouton situé au centre et permettant de régler la sensibilité porte l'inscription SENS. La sensibilité du détecteur de mouvement peut varier selon les conditions climatiques comme la température. Réglez la sensibilité (peut-être après quelques phases de tests), afin que le détecteur de mouvement fonctionne selon vos besoins.

LUX : Le bouton situé à droite et permettant de régler la luminosité porte l'inscription LUX. Le bouton de réglage de la luminosité dispose d'une cellule photoélectrique intégrée, qui lui permet de reconnaître le jour (☼) et la nuit (☾). Si vous positionnez le bouton sur le symbole de la lune, le détecteur de mouvement ne fonctionne que la nuit. Plus vous tournez le bouton en direction du symbole du soleil, plus le moment de l'activation se décale vers le jour. Le bouton de réglage LUX vous permet de régler avec précision le niveau de luminosité (2 à 2000 Lux) auquel le détecteur de mouvement peut être activé. Si le détecteur de mouvement ne s'active pas à cause d'un réverbère ou d'une autre source de lumière, tournez le bouton de réglage davantage vers le symbole ☼.

Test
Observez quel secteur est maintenant surveillé par le détecteur de mouvement. Positionnez le bouton de réglage de la durée sur le minimum, et le bouton de réglage de la luminosité sur ☼. Marchez lentement dans le secteur surveillé. Vous pouvez ainsi déterminer quelle zone est couverte par le détecteur de mouvement. Si besoin, modifiez l'orientation du détecteur de mouvement. Examinez également le secteur illuminé par la lampe, et modifiez également son orientation si besoin.

Mode d'emploi

Remplacer l'accumulateur et l'ampoule

ATTENTION :
Quand vous remplacez l'ampoule, l'interrupteur doit toujours être placé sur OFF, et la lampe par conséquent éteinte.

- **Remplacer l'ampoule**

En fonction du nombre d'heures d'utilisation, l'ampoule a une durée de vie de 6 mois à 1 an. Pour remplacer l'ampoule usagée, retirez avec précaution la protection transparente de la lampe (n°8 dans la liste des éléments) à l'aide d'un tournevis. Sortez alors l'ampoule de la douille et remplacez-la par une ampoule du même type.

NOTE :
Laissez toujours refroidir l'ampoule avant de la toucher.
Manipulez les ampoules avec une extrême précaution.
Ne manipulez pas l'ampoule à mains nues car cela pourrait raccourcir sa durée de vie.

- **Remplacer l'accumulateur**

La batterie intégrée a une durée de vie d'environ 3 ans. Si la batterie ne fonctionne plus correctement, elle doit être remplacée. Toutefois, ne procédez en aucun cas à ce changement vous même. Cette opération doit obligatoirement être effectuée par un professionnel qualifié.

Consignes de stockage

Si vous envisagez de laisser le projecteur halogène solaire inutilisé pendant une durée prolongée, respectez les consignes suivantes afin d'éviter une dégradation de l'accumulateur :

- Placez l'interrupteur sur la position OFF.
- Laissez la cellule solaire et le projecteur halogène reliés l'un avec l'autre.
- Rangez ces deux éléments de manière à ce que la cellule solaire capte tous les jours au moins un peu de lumière du jour, qu'elle pourra ainsi transmettre à la batterie. La batterie a besoin d'énergie électrique, afin de maintenir un certain niveau de chargement pendant la période de stockage.
- Si le projecteur reste stocké longtemps, l'accumulateur doit être complètement rechargé tous les 4 mois.

Dépannage

Problème possible	Causes / Solution(s) proposée(s)
Dans des conditions normales, la lumière ne s'allume pas.	• Placez l'interrupteur sur la position AUTO. • Tournez le bouton de réglage LUX davantage vers le symbole☼. • Modifiez l'orientation du détecteur de mouvement. • Placez la cellule solaire de manière à ce qu'elle soit exposée à la lumière directe du solaire aussi longtemps que possible au cours de la journée, afin que l'accumulateur puisse être correctement rechargé. • Assurez-vous que l'ampoule est en état de marche. • Il est possible que l'accumulateur ne soit pas suffisamment chargé.
La lumière s'allume le jour.	Tournez le bouton de réglage LUX davantage vers le symbole ☾.
La lumière s'allume et s'éteint toujours très vite.	• Tournez le bouton de réglage LUX davantage vers le symbole ☼. • Il est possible que l'accumulateur ne soit pas suffisamment chargé.
La lumière est plus sombre que d'habitude.	• Utilisez une autre ampoule. • Il est possible que l'accumulateur ne soit pas suffisamment chargé.

Consignes de sécurité

- Ce mode d'emploi vous permet de vous familiariser avec le fonctionnement du produit. Conservez-le précieusement afin de pouvoir le consulter en cas de besoin.
- Pour connaître les conditions de garantie, veuillez contacter votre revendeur. Veuillez également tenir compte des conditions générales de vente ! Veillez à utiliser le produit uniquement comme indiqué dans la notice. Une mauvaise utilisation peut endommager le produit ou son environnement.
- Le démontage ou la modification du produit affecte sa sécurité. Attention, risque de blessure ! Ne démontez pas l'appareil, sous peine de perdre toute garantie. Ne tentez jamais de réparer vous-même le produit !
- Manipulez le produit avec précaution. Un coup, un choc, ou une chute, même de faible hauteur, peut l'endommager.
- Maintenez le produit à l'écart de la chaleur extrême.
- Ne plongez jamais l'appareil dans l'eau ni dans aucun autre liquide.
- Surveillez les enfants pour vous assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Aucune garantie ne pourra être appliquée en cas de mauvaise utilisation.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou dommages (physiques ou moraux) dus à une mauvaise utilisation et/ou au non-respect des consignes de sécurité.
- Sous réserve de modification et d'erreur !

Consignes importantes pour le traitement des déchets

Cet appareil électronique ne doit PAS être jeté dans la poubelle de déchets ménagers. Pour l'enlèvement approprié des déchets, veuillez vous adresser aux points de ramassage publics de votre municipalité. Les détails concernant l'emplacement d'un tel point de ramassage et des éventuelles restrictions de quantité existantes par jour/mois/année, ainsi que sur des frais éventuels de collecte, sont disponibles dans votre municipalité.

Consignes importantes sur les batteries et leur recyclage

Les batteries ne doivent **PAS** être jetées dans la poubelle ordinaire. La législation oblige aujourd'hui chaque consommateur à jeter les batteries usagées dans les poubelles spécialement prévues à cet effet.

- Vous pouvez déposer vos batteries dans les déchetteries municipales et dans les lieux où elles sont vendues.
- Maintenez les batteries et piles hors de portée des enfants.
- Les batteries et piles dont s'échappe du liquide sont dangereuses. Ne les manipulez pas sans gants adaptés.
- Ne tentez pas d'ouvrir des batteries, et ne les jetez pas au feu !
- Les piles normales ne sont pas rechargeables. Attention : risque d'explosion !
- Retirez la batterie de l'appareil si vous ne comptez pas l'utiliser pendant un long moment.

Déclaration de conformité

La société PEARL.GmbH déclare ce produit PE-5490 conforme aux directives actuelles suivantes du Parlement Européen : 2004/108/CE, relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique, et 2011/65/UE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

PEARL.GmbH, PEARL-Str. 1-3, D-79426 Buggingen, Allemagne

Directeur Service Qualité
Dipl.-Ing. (FH) Andreas Kurtasz
16.3.2014

© Mars - 2014 - EX: SaK// DG//DZ
Importé par : PEARL.GmbH / PEARL-Straße 1-3 / D-79426 Buggingen, Allemagne